



S'il est un fléau très redouté pour nos maisons, c'est bien la mэрule. Ce champignon s'attaque au bois d'œuvre en détruisant ses propriétés mécaniques, mettant ainsi nos demeures en péril. Construire en Bois Maisons d'Ambiance fait toute la lumière sur ce lignivore, adepte des recoins sombres, pour mieux l'éviter et le combattre.

Perrine ROUX

Qu'est-ce que la mэрule ?

Ce champignon, dont le nom scientifique est *Serpula lacrymans*, a la particularité d'être lignivore. La mэрule fait d'ailleurs partie des plus dévastateurs de cette catégorie. En clair, elle se nourrit de la cellulose du bois, plus particulièrement de sa lignine. En l'attaquant ainsi progressivement, elle le décompose petit à petit, affaiblissant puis anéantissant ses propriétés mécaniques. En clair, ce champignon peut dévorer les éléments bois composant la structure de votre maison. Toutefois, la mэрule n'est pas

une fatalité. Vous pouvez prémunir votre maison contre ce fléau et bien entendu le détecter et le combattre si l'infestation devait arriver.

À noter : la mэрule met non seulement en péril votre maison, mais aussi votre santé. Ses spores peuvent en effet causer des affections respiratoires.

Reconnaître la mэрule

Elle se développe sur le bois d'œuvre, les charpentes, poutres, ossatures...

Toutes les essences de bois peuvent être touchées, même si ce champignon a une préférence pour les résineux. Une fois que les spores de la mэрule s'installent dans le bois, elles développent leurs filaments, appelés mycélium. C'est cette partie qui est visible. Ce sont des filaments blancs, cotonneux, tels qu'une épaisse toile d'araignée. La forme du mycélium est arrondie et en son centre la mэрule prend une couleur rouille à rouge foncé, voire brun.

Autre élément qui peut vous alerter, le bois d'œuvre prend une couleur brunâtre. Vous observez aussi des petits morceaux de bois cubiques sur le sol, signe que la mэрule attaque le bois. Celui-ci s'effrite, puis devient sec et cassant. Les filaments peuvent quant à eux s'infiltrer partout à la recherche d'eau pour le champignon, aussi bien dans les joints, que les maçonneries, pendant que le champignon grignote le bois petit à petit. Si les conditions sont réunies, sa vitesse de propagation peut être très rapide, jusqu'à 2 cm par jour.

Les conditions de propagation

Ce champignon ne s'installe toutefois dans nos maisons que si des conditions particulières sont réunies. Tout d'abord, il faut de l'humidité. En effet, la mэрule ne s'installe dans le bois que si celui-ci présente un taux d'humidité d'au moins 20 %. Ensuite, les lieux atteints par ce lignivore sont non ventilés, sombres et dans une atmosphère confinée. La température est aussi un facteur aggravant, puisque la mэрule se développe plus vite dans une ambiance comprise entre 20 et 26°C. Au contraire, en-dessous de





Ne pas confondre

Il ne faut pas être confondu par un aspect qui est le plus souvent blanc ou grise (champignon) et l'absence des ovules (ajonc) développés sur le bois, mais dont la tige est humide et de 50 à 100 cm de hauteur et qui se trouve à l'extérieur. Ce champignon est plus rare, mais il provoque la pourriture du bois en la position de sa tige. Le champignon se trouve dans la partie supérieure de la structure.



18°C et au-dessus de 30°C, le champignon est très lent, voire au sommeil. Les **vapeurs d'ammoniac** sont aussi propice à la création d'un environnement propice à son développement. En clair, la mûre aime particulièrement les maisons humides, sombres, mal ventilées, voire inoccupées, les bois d'œuvre confinés. Ces caractéristiques rendent sa détection assez complexe, puisque le plus souvent le champignon s'installe dans des parties peu visitées de la maison, au creux derrière des parements qui créent justement l'environnement sombre et confiné adéquat, si une bonne ventilation n'est pas aménagée.

Se prémunir contre la mûre
Au vu des conditions d'installation et de propagation de la mûre, la clé pour l'éviter est d'avoir une **maison saine et bien aérée**. Traquez les infiltrations et autres dégâts des eaux pour éviter que

l'humidité ne s'installe. Au moindre signe, il est donc très important de rechercher la source du problème et le résoudre sans quoi non seulement la maison va s'endommager, mais en plus un terrain propice au développement de la mûre va se créer. **L'étanchéité des parois** est aussi un facteur prépondérant en matière de lutte contre la mûre. Le mot d'ordre est pas d'humidité, pas de mûre. D'autre part, une **bonne ventilation** est primordiale, ce champignon préfère les espaces confinés et sombres. Veillez donc à aérer quotidiennement, mais aussi à créer des ventilations pour que la structure de la maison reste saine. Par exemple, dans une ossature bois, la lame d'air fait partie intégrante des épaisseurs de l'ossature, permettant de conserver une structure saine. Soyez aussi vigilant dans les espaces peu visités de la maison et les zones plus humides. Caves et combles sont en effet des endroits particulièrement

sensibles. N'hésitez donc pas à y faire régulièrement une inspection anti-mûre. Un **dépistage le plus tôt possible** limite en effet les dégâts et réduit le périmètre d'intervention ainsi que son prix. Enfin, le bois d'œuvre ne doit pas être en contact direct avec le sol.

Le diagnostic mûre
Il fait partie des **diagnostics immobiliers** mais n'est pas encore sur la liste des diagnostics obligatoires. Il permet de vérifier l'absence de ce champignon, grâce à l'analyse attentive d'un professionnel agréé. Comme les diagnostics termites, sont aussi formés à la détection de la mûre puisqu'il s'agit de la protection du bois d'œuvre. N'hésitez pas à demander des informations à votre diagnostiqueur, celui-ci pourra profiter de sa prochaine visite dans votre maison bois pour réaliser un contrôle mûre, faisant ainsi d'une pierre deux coups.





Bon à savoir : Pour un diagnostic mэрule fiable, adressez-vous à un diagnostiqueur habilité CTBA* (<http://ciboplus.fr>). Le diagnostic mэрule est valable 6 mois. Il est vivement recommandé lors de la vente d'une maison remplissant un ou plusieurs de ces critères : logement situé dans une zone infestée, inoccupé depuis longtemps insalubre, et qui présente des signes d'infiltration ou de condensation. Sachez en outre que depuis la loi Alur, vous avez l'obligation de déclarer en mairie la présence de mэрule dans votre maison. Cela permet d'en identifier les foyers et d'informer la population afin d'agir pour son élimination. En outre, si vous achetez ou vendez une maison dans une zone identifiée par un arrêté préfectoral, la présence de mэрule doit obligatoirement être indiquée à l'acheteur.

Éradiquer la mэрule

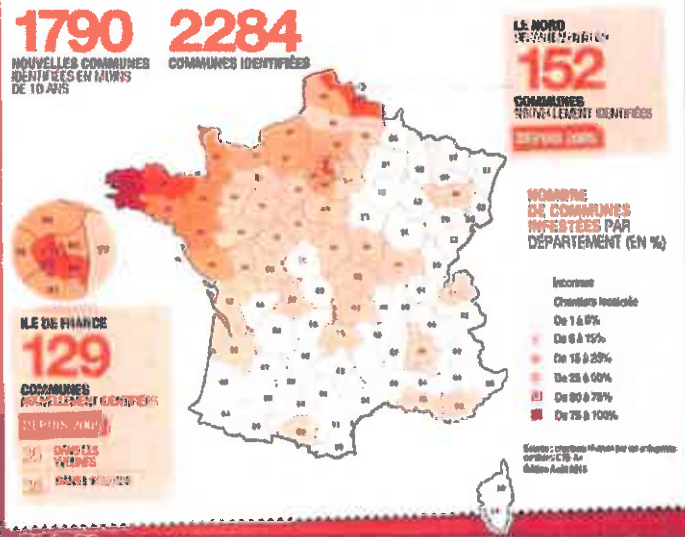
Une fois la mэрule installée, il faut agir vite ! La première chose à faire est un examen complet de la maison. Sans cela, aucune éradication pérenne n'est envisageable. Il faut donc rechercher l'humidité, les infiltrations, le salpêtre et dans la foulée leurs causes et conséquences. Bien entendu, vous devez ensuite traiter ces problèmes à la source. Puis c'est aux professionnels d'intervenir. La zone infestée est tout d'abord préparée. En clair, si le bois d'œuvre est situé derrière un parement, celui-ci est retiré. Le mycélium n'est pas non plus laissé de côté. Ainsi, les joints sont dégarnis et les enduits piqués, c'est-à-dire que de nombreux trous sont percés au burin, pour permettre une meilleure accroche sur la surface. Ensuite, le mycélium est retiré des maçonneries, par brossage, grattage et par le feu. Pour terminer, c'est le bois d'œuvre qui est traité. Il est bien



L'arrêté préfectoral

Dans que plusieurs foyers de mэрule sont identifiés dans une zone, à savoir une ou plusieurs communes d'un département, la préfecture doit intervenir. Un arrêté est alors pris sur constatation des cas de mэрules, pour désigner la zone à risque de mэрule.

ÉVOLUTION DE L'INFESTATION EN FRANCE



sûr sondé, pour vérifier l'infestation et constater l'ampleur des dégâts. Si le bois d'œuvre peut-être conservé, il faut alors le traiter en profondeur. Des injections de fongicide sont alors réalisées sur la zone infestée. Le périmètre de traitement est étendu à 1 mètre autour de la zone concernée pour plus de sécurité. Enfin, la surface est pulvérisée avec un produit

antifongique. Ce traitement est donc assez important et coûteux, tout dépend bien entendu du niveau d'infestation, mais il est très efficace. Vous savez maintenant tout sur la mэрule et pouvez ainsi protéger efficacement votre maison en bois contre ce champignon vorace, et ainsi assurer solidité et longévité de votre construction.